



## Demande de Logement Étudiant – Année 2026

**À déposer entre le 1er août et le 31 octobre 2025**

GIP Maison de l'Étudiant NC – Pôle Logement

### Encadré réservé uniquement à l'administration

Date de dépôt : ...../...../.....

En 2025, le demandeur est : Étudiant  Lycéen  Non scolarisé

ADM  READ  
 R500  RYC  LA COLOC'  JDT  KVTI  
 B  NB  
 NEA  AGGLO  H. AGGLO

### IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Nom : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Sexe :  F  M ; Nationalité : .....

Couvertures sociales : (à jours)

CAFAT. Num : .....

MUTUELLE :  MDF  MDC  MDN  MDP ; Num : .....

AIDE MEDICALE :  AMS  AMN  AMI ; Num : .....

Numéro INE (ou BEA) : .....

Adresse e-mail (obligatoire et en MAJUSCULE) :  
.....

Tél étudiant / maman / papa / autres : .....

Déjà logé(e) en résidence étudiante ?  Oui  Non – Si oui, année : \_\_\_\_\_

### **SI MINEUR ET OU NON BOURSIER, remplir le paragraphe ci-dessous pour le garant :**

Nom du garant : .....

Prénom(s) du garant : .....

Mail : .....

Tel : .....

### ADRESSE ACTUELLE DU DEMANDEUR EN N.C OU HORS N.C

#### Situation familiale (si encore à charge des parents)

Situation des parents :  Mariés  Divorcés  Veufs  Concubinage  Monoparentale

Nombre de frères et sœurs à charge : \_\_\_\_

#### Adresses

Adresse principale (domicile familial ou actuelle) :

SIC  FSH  SEM  AUTRES

N° et rue : .....

Quartier/tribu : .....

Code postal – Commune : .....

Adresse en 2026 si différente de la principale :

N° et rue : .....

Quartier/tribu : .....

Code postal – Commune : .....

Encadré réservé uniquement à l'administration : Avis (non) imposition 2024

Liens avec l'étudiant : ..... Revenu Brut Global : .....

**RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES :  
DE LA RESIDENCE PRINCIPALE 2025 DU DEMANDEUR**

**L'Etudiant :** - vit avec ses parents\*   
\***Vos parents sont-ils bénéficiaires de l'aide au logement (FSH) : Oui  Non**   
- est locataire seul dans le privé : Agence immo.  Particulier  Foyer   
**Type de logement :** Maison Appartement Habitat traditionnel / Case Autre : .....

**Nombre de chambres :** .....

**Nombre d'occupants :** .....

**SITUATION SCOLAIRE DU DEMANDEUR EN 2025 ET POUR 2026**

Année scolaire 2025 : .....  
Formation suivie : .....  
Établissement : .....  
Moyenne ou ECTS : \_\_\_\_\_

**Projet 2026 :**

Formation visée : .....  
Établissement : .....  
Date de rentrée : \_\_\_ / \_\_\_ / 2026

Envisagez-vous un départ en métropole en cours de l'année 2026 ?  Oui  Non

**RESSOURCES DE L'ETUDIANT  
BOURSES / PRET / INDEMNITES / EMPLOI**

Bourses ou aides en 2025 :  
 Vice-Rectorat – Echelon : \_\_\_\_\_  Province Sud / Nord / Îles  Autre : \_\_\_\_\_  Aucune

Demandes pour 2026 :  
 Vice-Rectorat – Echelon : \_\_\_\_\_  Province Sud / Nord / Îles  Autre : \_\_\_\_\_  Aucune

**\* Pour le NON-BOURSIER, remplir la partie Garant en page 1.**

Emploi en 2025/26 (si concerné) :

Employeur : .....

Montant mensuel : ..... CFP

**SOUHAIT DU LOGEMENT A LOUER**

Résidence souhaitée :  Résidence 500 Nouville  Y. CAVALOC (Koutio)  KATAVITI (Koné) (F1)  
 Magenta (F3)  Trianon

Type de logement :  F1  F2  (seul ou coloc) F3 (coloc)  F4 (coloc)

En colocation ?  Oui  Non. Si oui, nom et prénom du colocataire : \_\_\_\_\_

**\* Rappel : les demandes de colocation doivent être déposées en même temps.**

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SUR LE DEMANDEUR

- En situation de handicap
- Mobilité réduite
- Suivi médical spécifique

**Si oui, nous transmettre les justificatifs.**

Moyen de transport principal vers le lieu d'études :

- Voiture perso  Transporteur privé  Tanéo  Autres : .....

## MOTIF DE LA DEMANDE

1 /  Je vis dans le Grand Nouméa (Nouméa, Dumbéa, Païta, Mt-Dore)

- Temps de transport excessif
- Logement trop petit
- Autre :

2 /  Je vis à plus de 60 km ou hors territoire

- Éloignement
- Autre :

3 /  Je vis à Mont-Dore SUD

### RAPPEL

**Aux vues de l'article 27 de la loi n° 7817 de janvier 1978 (informatique et liberté) et de l'ordonnance n°2018-1125 du 12 décembre 2018 :**

Les informations figurant et transmises feront l'objet d'un traitement informatisé.

Vous pouvez au regard de cette loi, accéder à tout moment aux informations vous concernant et les rectifier auprès du service qui a enregistré votre demande.

Ces renseignements sont réservés à un usage interne ainsi qu'à la mise en œuvre des politiques sociales de l'habitat définies en faveur des populations concernées.

La Maison de l'habitat, la Maison de l'Étudiant ainsi que les opérateurs se réservent la possibilité de vérifier l'exactitude des déclarations. La transmission d'informations inexactes peut entraîner la réparation de préjudice éventuellement subi ou bien encore la nullité du contrat pour dol ou sa résolution.

### **Rappel article 441-1 du Code Pénal :**

Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux ou usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende soit 5 370 000 CFP

### Signature

**J'autorise la Maison de l'Étudiant à enregistrer et à communiquer les informations de mon dossier aux opérateurs de logement social et aux services provinciaux et privés dédiés au logement.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_ / \_\_\_ / 2025

Signature du demandeur (ou du parent si mineur)



**PIECES OBLIGATOIRES A PHOTOCOPIER**  
**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**  
**DOSSIER A DEPOSER DU 1<sup>er</sup> AOUT AU 31 OCTOBRE 2025**



**ETAT CIVIL DE L'ETUDIANT**

- 1 Photo d'identité
- Pièce d'identité de l'étudiant
- Extrait d'acte de naissance de l'étudiant ou livret de famille
- Couvertures sociales (droits à jour)
- Titre de séjour pour les étrangers (\*)

**IMPOTS OBLIGATOIRE DES PARENTS**

- Avis d'imposition sur les revenus : **2024 et déclaration des revenus 2024** (des 2 parents sauf si jug.trib.\*)

**SITUATION PROFESSIONNELLE/RESSOURCES DE L'ETUDIANT**

- **A fournir plus tard** : Notification conditionnelle de bourse étudiant : 2026 (vice-rectorat ET province)
- Attestation de l'employeur / contrat de travail / convention d'étude ou formation (\*)
- 3 derniers bulletins de salaire ou indemnités de stage (\*)
- Justificatifs de pensions (\*)
- Justificatifs d'aides sociales (\*)
- Echéanciers de tous les crédits en cours (\*)


**AUTRES SITUATIONS DE L'ETUDIANT**

- Certificat de scolarité 2025 pour les étudiants scolarisés.
- **Obligatoire pour tous les demandeurs scolarisés** : bulletin ou relevé de notes du 1<sup>er</sup> semestre 2025.
- Jugement tribunal (divorce des parents, garde enfant, pension alimentaire) (\*)
- Carte d'invalidité, handicapé (CRHD) (\*)

**LOGEMENT ACTUEL DE L'ETUDIANT**

- Quittance électricité /eau les datant de moins de 3 mois ou attestation d'hébergement (domicile familial)
- **Si parents locataires** : fournir attestation du bailleur et préciser si bénéfice de l'aide au logement (\*)

**Légende :**

-  : Pièces obligatoires
- (\*) : A fournir uniquement si l'étudiant est concerné.



**CAMPAGNE HORS DELAI**

**A PARTIR DU 02 février 2026**



Aucun dossier ne sera accepté du 1<sup>er</sup> novembre 2025 au 01 février 2026 inclus.  
A partir du 02 février 2026, la 2<sup>ème</sup> campagne d'inscription Hors Délais reprendra pour les retardataires afin de les enregistrer uniquement en liste complémentaire.

**Ne pas agraffer les documents**

**Aucune Photocopie ne sera faite sur place !!!**